



FONDS DE DOTATION POUR LA JUSTICE INTERNATIONALE

BETTO PERBEN PRADEL FILHOL

Rapport d'activité 2020

Toute une équipe mobilisée pour renforcer l'accès au droit à l'international



PREAMBULE

NOTRE DÉMARCHE, NOTRE ENGAGEMENT

Avec le soutien des associés, des collaborateurs et des salariés du cabinet BETTO PERBEN PRADEL FILHOL, le Fonds de dotation pour la Justice internationale œuvre au renforcement de l'accès à la justice internationale des plus vulnérables. Il apporte un soutien matériel aux organisations de défense des droits fondamentaux, met à disposition les compétences de ses membres et favorise le développement d'actions engagées devant la justice internationale.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE MÉCÉNAT FINANCIER / MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Toute l'équipe de BETTO PERBEN PRADEL FILHOL contribue activement au fonds de dotation. Cet engagement collectif s'exprime par une participation financière et des actions bénévoles. Le Conseil d'administration est présidé par Alexandre Reynaud et se compose d'un associé, d'un collaborateur et d'un salarié du cabinet. Jean-Georges Betto est Président d'honneur. Le Fonds de dotation pour la Justice internationale a nommé secrétaire générale, Pauline Boussin, engagée de longue date dans la protection des droits humains.

COORDONNÉES

Fonds de dotation pour la Justice internationale
du cabinet BETTO PERBEN PRADEL FILHOL
Siège social : 41, avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. : 01 40 55 38 77
SIRET : n°80048565800028
pauline.boussin@bettolegal.com

SOMMAIRE

PRÉAMBULE p. 2

GOUVERNANCE DU FONDS DE DOTATION p. 4

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
2. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
2. LES ACTIONS DE COMMUNICATION CONDUITES PAR LE FONDS

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020 p. 6

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES ET DES LIBÉRALITÉS REÇUES p. 8

ANNEXE : BILAN COMPTABLE ANNUEL

GOUVERNANCE DU FONDS DE DOTATION

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

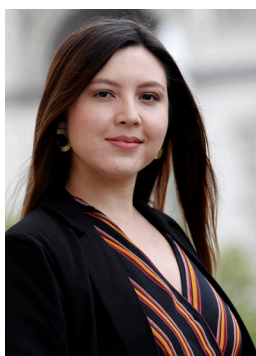
Composition :



Jean-Georges Betto
Associé du cabinet d'avocats BETTO PERBEN
PRADEL FILHOL
Président d'honneur du Fonds de dotation
pour la Justice internationale
Membre du Conseil d'administration



Alexandre Reynaud
Associé du cabinet d'avocats BETTO PERBEN
PRADEL FILHOL
Président du Fonds de dotation pour la Justice
internationale
Membre du Conseil d'administration



Natalia Cardona
Salariée du cabinet d'avocats BETTO
PERBEN PRADEL FILHOL
Membre du Conseil d'administration du
Fonds de dotation
pour la Justice internationale



Martin Pradel
Associé du cabinet d'avocats BETTO
PERBEN PRADEL FILHOL
Membre du Conseil d'administration
du Fonds de dotation
pour la Justice internationale



Charlotte Mancini
Collaboratrice du cabinet d'avocats BETTO
PERBEN PRADEL FILHOL
Membre du Conseil d'administration du
Fonds de dotation
pour la Justice internationale

2. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Pauline Boussin
Salariée du cabinet d'avocats BETTO PERBEN
PRADEL FILHOL
Secrétaire générale du Fonds de dotation
pour la Justice internationale

3. LES ACTIONS DE COMMUNICATION CONDUITES PAR LE FONDS

- Animation de la page internet <https://bettolegal.com/fr/fonds-de-dotation/> et des réseaux sociaux

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

ECPAT FRANCE

ECPAT France travaille au renforcement de l'accès à la justice pour les enfants victimes d'exploitation.

Dans ce cadre, le Fonds de dotation a soutenu le développement d'outils de formation à destination des interprètes pouvant accompagner des enfants victimes d'exploitation.

Objectif général :

Développer des formations pluridisciplinaires afin de sensibiliser les interprètes à la situation des enfants victimes de traite, aux conséquences de l'emprise et aux risques liés au traumatisme vicariant.

Résultat :

Développement de deux vidéos à destination des interprètes sur les techniques d'audition de l'enfant et le rôle de l'interprète dans le cadre de l'accompagnement psychologique de l'enfant (vidéos sous-titrées afin de favoriser leur diffusion). La première vidéo est en français, sous-titrée en anglais, néerlandais et italien ; la deuxième est en néerlandais sous-titrée en anglais, français et italien.

Montant engagé par le fonds de dotation : 2 000 euros



GRANDIR DIGNEMENT

Le Fonds a financé le salaire annuel d'un poste de travailleur social auprès des mineurs en détention à la Maison d'Arrêt de Niamey au Niger.

Grandir Dignement oeuvre à garantir le respect de la dignité des enfants en conflit avec la loi, en milieu carcéral et plus généralement durant tout le processus judiciaire. Présente à Madagascar, au Niger et en France, l'association agit parallèlement en milieu carcéral, auprès des jeunes incarcérés ou sortant de détention ; en milieu ouvert, auprès de mineurs alternative à la détention et en appui institutionnel sous l'angle du plaidoyer collaboratif.

Au Niger, Grandir Dignement intervient depuis 2016 auprès des mineurs incarcérés au sein des Maisons d'Arrêt de Niamey et de Zinder, en les accompagnant à travers plusieurs axes :

- assistance alimentaire ;
- aide médicale ;
- réhabilitation des lieux de détention ;
- accompagnement éducatif et psychologique ;
- alphabétisation ;
- formation professionnelle ;
- assistance juridique.

L'association les accompagne également à leur sortie de détention afin de favoriser leur réinsertion socio-professionnelle.

Montant engagé par le fonds de dotation : 4 000 euros

ALLIANCE DES AVOCATS POUR LES DROITS DE L'HOMME (AADH)



L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme propose un soutien juridique gratuit aux ONG et associations dédiés à la protection des droits humains.

Membre de ce réseau depuis 2014, notre Fonds s'est investi depuis 2018 au sein de la Commission Droits de l'Homme de l'AADH mais aussi pour l'assistance et la défense des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en France.

Par l'intermédiaire de ses avocats, notre fonds traite des dossiers pro bono pour les partenaires de l'AADH.

L'année 2020 a été marquée par une grande mobilisation des membres de notre équipe sur les dossiers pro bono, puisque nous comptabilisons 185h de travail pro bono réalisé en 2020 pour une valeur totale de 46 250 €.

Montant engagé par le fonds de dotation : 600 euros
185h de travail pro bono d'une valeur de 46 250€

PROJET DÉFENSE DE LA DÉFENSE

Chaque année à travers le monde, des avocats sont réprimés pour le simple exercice de leur profession. Harcelés, poursuivis, interdits d'exercice, voir emprisonnés, les manoeuvres sont nombreuses pour dissuader ceux qui ont l'audace de défendre des opposants au système, de soutenir des victimes d'abus de pouvoir ou encore de dénoncer des procédés arbitraires.

Notre fonds, résolu à poursuivre ses efforts pour le renforcement de l'accès à la justice locale et internationale des plus vulnérables, a ouvert un appel à candidatures pour les défenseurs de la défense.



Cet appel visait à attribuer une aide financière de 4 000 € (sur deux ans) destinée à assister de jeunes avocats investis à titre personnel et pro bono dans l'assistance d'un ou plusieurs confrère(s) en danger à l'étranger. Jennifer Halter et Matthieu Quinquis ont remporté cet appel à projets pour leur action conduite pro bono en soutien à deux avocats, Ayse Acinikli et Ramazan Demir, poursuivis en Turquie pour avoir « exercé leur profession et défendu leurs clients ».

Rappel de l'affaire :

Le 16 mars 2016, Maîtres Ramazan Demir, Aysel Acinikli, Irfan Arasan, Hüseyin Bogatekin, Sefik Celik, Adem Celisci, Tamer Dogan, Mustafa Ruzgar et Ayse Gosterislioglu, avocats au barreau d'Istanbul, ont été arrêtés. Cette arrestation s'est tenue la veille du procès d'une cinquantaine de leurs confrères qu'ils devaient assister puisque poursuivis depuis 2011, et un temps emprisonnés, pour avoir défendu des opposants à Recep Tayyip Erdogan.

Alors qu'Aysel Gosterislioglu et Hüseyin Bogatekin ont été libérés, la détention d'Aysel Acinikli et Ramazan Demir a été confirmée. Après 155 jours de détention, Ayse et Ramazan ont finalement été libérés, mais ne sont toujours pas jugés à ce jour.

Dans la suite de la tradition de solidarité entre le barreau d'Istanbul et le barreau de Paris, une équipe d'avocats parisiens a été constituée pour intervenir au soutien des avocats turques. Avec d'autres avocats parisiens, Jennifer Halter et Matthieu Quinquis assurent notamment une présence aux audiences et des visites à Ayse Acinikli et Ramazan Demir sur leurs lieux de détention.

Montant engagé par le fonds de dotation : 564,60 euros (part 2020)

LIBERALITÉS RECUES ET BÉNÉFICIAIRES

Liste des libéralités reçues pour l'exercice 2020 du Fonds de dotation pour la Justice internationale :

Donateur :

Martin Pradel

Montant :

500 euros (cinq cents euros)

- Par virement de 500 euros le 22/12/2020

Liste des bénéficiaires des redistributions et montant des subventions accordées :

- Grandir Dignement : 4 000 euros
- ECPAT France : 2 000 euros
- L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH) : 600 euros
- Projet Défense de la Défense (Jennifer Halter) : 564,60 euros (part 2020)



Fonds de dotation pour la Justice internationale
Siège social : 41, avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. : 01 40 55 38 77
SIRET : n°80048565800010